

Déclaration conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, Gordon Brown, Premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, et de Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur la mise en oeuvre d'une politique en faveur d'une plus grande transparence des marchés financiers et d'une meilleure gestion des risques, à Lisbonne le 19 octobre 2007.

Les turbulences récentes sur les marchés financiers ont souligné que la confiance dans et entre les institutions financières était vitale pour le bon fonctionnement des marchés financiers. Il s'est avéré que la gestion et la liquidité, le traitement de véhicules hors bilan et l'identification des risques étaient dans certains cas inadéquats et insuffisamment transparents. En tant que place financière globale, l'Union européenne devrait jouer un rôle important pour développer une réponse globale à ces événements.

En examinant comment répondre à ces questions nous devons être guidés par quelques principes importants. La responsabilité première pour la gestion des risques est et doit rester du ressort des institutions financières et des investisseurs. Ceci doit être conforté par des cadres de régulation nationaux forts. Les autorités compétentes dans différents pays doivent coopérer efficacement à travers les frontières pour échanger des informations, gérer les crises et la contagion.

Dans cette optique, nous suggérons de décider à notre Conseil du printemps 2008, sur la base d'un rapport du Conseil ECOFIN et des travaux disponibles du forum de stabilité financière, comment répondre aux besoins d'une plus grande transparence des marchés financiers et d'une meilleure gestion des risques. Nous considérons que les solutions de marché sont un élément clé pour aboutir à plus de transparence et des marchés plus résilients.

Le rapport du Conseil ECOFIN devrait examiner si des réglementations ou d'autres actions sont nécessaires, notamment dans les champs d'action suivant, tout en veillant que le travail au niveau européen tienne compte des autres efforts internationaux :

- Une bonne diffusion de l'information sur les opérations de titrisation et d'autres produits financiers structurés £
- L'analyse des actifs illiquides et leur impact sur la gestion des risques, la valorisation d'instruments financiers complexes et les pratiques de liquidités des institutions financières £
- Les possibles points de faiblesse dans la gestion des risques des véhicules de titrisation, des investisseurs institutionnels et des questions liées relatives aux banques £
- La transparence sur les engagements hors bilan des banques £
- La coopération transfrontière et la gestion de crise £
- Le rôle des agences de notation dans les marchés financiers et l'utilisation des notations par les entreprises. Dans ce contexte nous nous engageons à mettre en oeuvre les 5 recommandations du Forum de stabilité financière sur les fonds à effet de levier et saluons les progrès faits dans ce domaine, dont les travaux conjoints par les organes de supervision, pour améliorer les standards dans la gestion des risques de contreparties des fonds à effets de levier et le travail des acteurs privés y compris le groupe de travail sur les fonds à effet de levier visant à développer un code de conduite volontaire.